

La question des attentes.

Jean-Pierre GANTET : Vice-président du CNCPH

Bonjour à tous,

C'est un des rares points qui fait vraiment consensus : tout le monde dit qu'il faut un accueil. Ceci étant, quel accueil, comment pour quoi ? C'est un peu plus compliqué.

Il faut déjà dire que faire la démarche d'aller se renseigner, d'essayer de voir quelles seraient les solutions possibles, suppose une population de gens très anxieux, en attente, qui mettent le premier pied dans quelque chose qu'ils supposent complexe, sans le connaître, difficile, qu'ils ignorent et qu'ils redoutent. Ces gens sont inquiets.

La fonction d'accueil prévue dans les futures Maisons du Handicap doit absolument être une fonction humaine. Il est hors de question que l'on mette des tracts les uns à côté des autres et que l'on nous dise de regarder et que l'on trouvera ce qu'il nous faut. C'est absolument impensable.

Il faut absolument un lieu d'abord accessible, aux petits fauteuils, mais aussi aux gens qui n'y voient rien, qui n'entendent pas, afin qu'il y ait pour eux une possibilité de communication. Il faut déjà pouvoir accéder à cet endroit où il faut trouver quelqu'un qui a le temps. Quand le handicap vous arrive en cours d'existence, et même quand vous l'avez depuis votre enfance, c'est outre une histoire, quelque chose de compliqué à ne pas débiter en trente secondes et faire l'objet d'un simple questionnaire fléché que l'on remplirait.

Il faut donc quelqu'un capable d'écouter véritablement et de comprendre. Ce quelqu'un doit donc avoir une formation. En aucun cas, cela ne peut être un employé municipal, aussi gentil et doué soit-il. Il faut quelqu'un qui connaisse le handicap, les processus, également les problématiques générales. Ce n'est pas la peine d'avoir un BAC + 12, manie française où il faut toujours des BAC + 12 pour faire n'importe quoi. Il faut par contre quelqu'un ayant une très solide expérience de terrain, capable, et auquel on laisse deux conditions :

- le temps d'écouter les gens : Il faut une expérience pour savoir cerner pour ne pas se faire prendre tout l'après-midi. Il faut savoir se comporter d'où le besoin d'expérience. Il faut quand même globalement du temps ;
- quelques moyens techniques :
 - une banque de données bien fournie ;
 - un fichier correct et à jour,
- aiguiller la personne ou la famille vers les endroits lui semblant les plus judicieux en première instance.

C'est vraiment une fonction qui à l'heure actuelle manque totalement et je l'ai vécu moi-même à une période de mon existence. Cette fonction est admise mais il faut maintenant la financer. Il ne s'agit pas de mettre l'employé ou le petit stagiaire dont on ne savait pas trop quoi faire et que l'on met là en attendant.

Ce sont à mon avis les conditions premières pour qu'un accueil soit fait dans des conditions correctes.

Catherine DESCHAMPS : Des personnes concernées ont ce problème, cet handicap mais aussi des familles ont aussi des attentes par rapport à ces questions. Madame RIGAULT a un certain nombre d'idées sur la question.